

CONCOURS PHOTOS

POUR LE CARNAVAL

Organisé par la Mairie de Dadonville

« Du 22 février au 14 mars 2021 »

1^{er} groupe : photo de déguisement en famille

2^{ème} groupe : photo de déguisement fille

3^{ème} groupe : photo de déguisement garçon

« 2 LOTS PAR GROUPE »

Pour chaque groupe :

1^{er} lot : Un bon au Magasin Delbard à Dadonville de 50 €

2^{ème} lot : Un bon au Magasin Sajou à Pithiviers de 25€

Vos photos sont à envoyer en précisant votre NOM, ADRESSE, TÉLÉPHONE.

*Soit sur la page officielle de la Mairie « COMMUNE DE DADONVILLE-45 »

*Soit par sms au 06.21.45.50.55

*Soit par mail : commune.dadonville@gmail.com

Détails et règlement « concours photos carnaval » le vote sera effectué en mars 2021 par les membres de la commission Animation-Communication et Jeunesse du Conseil Municipal de Dadonville.



Nous vous communiquerons la date de ce vote et les résultats en suivant. Règlement : Seuls les résidents de la commune de Dadonville et les enfants du SIRIS d'Ascoux, Dadonville, Laas peuvent participer (une pièce d'identité sera demandé pour le retrait du lot). Photos limitées à 3 par foyers. Toutes les photos doivent être effectuées dans le respect des personnes et avec leur consentement, ainsi que le respect de l'environnement dans lesquelles celles-ci sont effectuées.

